Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 17 (1888)

Heft: 4

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est presque certain que le duc Berthold V, de Zähringen, le fondateur de Berne, a choisi le nom de Berne en souvenir de l'ancienne Verona ou Berne. Pour le lecteur français, il faut rappeler ici que Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths, est appelé par les légendes allemandes du moyen âge *Dietrich von Bern;* Verona et Berne étaient donc le même nom au moyen âge. De plus, le Margraviat de Verona appartenait autrefois à la famille des Zähringen et Berthold voulait sans doute faire revivre ce souvenir en donnant le nom de Berne à la nouvelle ville. (V. *Berner Taschenbuch,* 1880.)

Pour la distinguer de sa sœur aînée *Welsch-Bern* ou Verona, on appela la nouvelle ville *Bern im Uechtland.*

Qu'est-ce que cet Uechtland? Le prof. Dr Vetter fait dériver ce nom du mot vieil allemand *uhte, uohta,* qui signifiait aube, crépuscule du matin, pointe du jour. Plus tard, ce mot a reçu la signification de pâturage, signification qui paraît très bien choisie pour la contrée entre le Jura et les Alpes.

Admettons donc l'étymologie de *Morgenfrühe,* la pointe du jour; alors Uechtland signifie simplement orient, pays oriental, c'est-à-dire la partie orientale de la Bourgogne, ce que la contrée entre l'Aar et la Sarine était réellement lorsque l'Aar formait encore la limite entre la Bourgogne et l'Allémanie. K.

(D'après l'*Intelligenzblatt* de Berne.)

Travaux manuels

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le IVe cours de travaux manuels pour les instituteurs suisses aura lieu cette année à Fribourg. Il durera environ un mois. Le Comité de la Société suisse pour la propagation de l'enseignement des travaux manuels aura une séance au bâtiment de la Chancellerie, le lundi, 16 avril prochain, afin de fixer tout ce qui concerne le cours pour lequel l'appui de la Confédération est déjà assuré. Le prochain numéro du *Bulletin* contiendra des renseignements plus précis, ainsi qu'un rapport sur le cours de travaux manuels de Zurich en 1887. GENOUD.

CORRESPONDANCES

I

Lausanne, 20 février 1888.

Monsieur le Rédacteur,

Comme je vous l'annonçais en octobre dernier, la Société pédagogique vaudoise est appelée à étudier la question de la *formation du*

personnel enseignant et à présenter un rapport dans une séance générale en mai prochain.

Les sections de district ont eu leur première réunion le samedi 14 janvier écoulé. Impossible de prévoir, en ce moment, d'une manière certaine, quelle sera l'issue de ces débats. L'assemblée des délégués des sections, qui a eu lieu en novembre dernier, est arrivée à des conclusions peu favorables à l'Ecole normale vaudoise. C'est du moins ce qui ressort du plan tracé par le Comité cantonal pour servir de base à l'étude de cette importante question. Vos lecteurs pourront prendre connaissance de ce message en consultant le premier numéro de l'*Educateur* ou de l'*Ecole* (1888). Ils seront sans doute très surpris du point de vue où l'on s'est placé pour aborder ce sujet. Il n'est pas question de s'enquérir des principes et de la forme que doit revêtir la préparation à la carrière pédagogique, quoique l'on se préoccupe fort, dans nos sections, de l'éducation *sociale, littéraire* et *scientifique* du personnel enseignant. Il s'agit bien plutôt de savoir si la préparation du futur instituteur n'aurait pas tout à gagner à s'accomplir en dehors d'un établissement spécial. Bien que le mot d'Ecole normale ne figure pas dans le questionnaire envoyé aux sections de district, et pour cause, il n'en demeure pas moins certain que tout se résume à ceci : L'Ecole normale a t-elle sa raison d'être ? On ne se demande pas si peut-être cet établissement a rendu d'excellents services au pays et quels seraient les perfectionnements désirables pour satisfaire aux légitimes exigences de notre époque. C'est de tout autre chose qu'il s'agit, et la question est posée ainsi : Si l'Ecole normale ne procure actuellement aux élèves-régents ni une liberté personnelle, morale et sociale suffisante, ni une éducation littéraire et scientifique de premier ordre, supprimons-la, et tout ce qu'elle n'a pu nous offrir, nous le trouverons ailleurs, c'est-à-dire à l'Ecole industrielle cantonale, au Gymnase et à l'Académie. Cette transformation permettrait de faciliter le recrutement du personnel enseignant secondaire ; elle ferait de l'élève-régent un jeune homme bien élevé, mieux connu de ses concitoyens, parce qu'il n'en serait pas isolé ; enfin, et c'est là malheureusement un motif qui est devenu chez nous et un peu partout l'apanage des démagogues, ce serait *une économie de dépenses pour le pays*. Pour qui est au courant de l'esprit qui règne au sein du pays de Vaud à l'égard du personnel enseignant primaire, c'est un argument bien maladroit, attendu que l'on n'a jamais eu à craindre que le budget de l'instruction publique fût trop chargé. On redoute par contre beaucoup de le voir s'alléger, non aux dépens de l'Ecole normale, mais bien des régents eux-mêmes. Il y aurait donc lieu de se préoccuper de la proposition du corps enseignant plutôt que de sa formation.

Mais laissons ces considérations qui nous entraîneraient à dire des choses désagréables à l'adresse des réactionnaires en fait d'instruction populaire, et revenons à notre question spéciale : L'Ecole normale doit-elle subsister ? Les uns disent oui, d'autres répondent non. Les premiers demandent pour l'élève-régent la faculté de fréquenter nos établissements secondaires et de jouir d'une complète liberté morale ; ils visent surtout à un haut développement intellectuel dans nos établissements d'instruction supérieure. D'autre part, ils ne se soucient guère de la culture pédagogique dont ils font peu de cas.

Les seconds, tout en reconnaissant que l'Ecole normale est susceptible de nombreuses améliorations, prétendent que l'instituteur doit posséder parfaitement la matière de son enseignement et le don de la

communiquer à l'enfance; ils veulent avant tout une éducation professionnelle, et croient qu'il faut pour cela un établissement spécial.

On pourrait s'étonner de trouver au sein du corps enseignant primaire une majorité d'adversaires de l'Ecole normale, et ce caractère non dissimulé n'est pas sans faire réfléchir plus d'un citoyen soucieux de l'avenir de son pays. Il démontre aux plus prévenus qu'il y a chez nous quelque chose à faire en faveur d'une meilleure éducation de celui qui doit devenir éducateur à son tour. De ce côté-là, nous pouvons compter sur l'appui et le secours des autorités supérieures. Chacun reconnaît que le jeune homme doit apprendre à éviter le mal et à le vaincre autrement que par la crainte de transgresser les règlements officiels. Sous le régime actuel l'Ecole normale vaudoise a déjà fait un grand pas dans le sens d'une plus grande émancipation, et bientôt nous pourrons dire qu'elle n'a plus aucun cachet de claustration.

Je m'arrête là. Lorsque le rapport général sur cette question aura paru, j'aurai l'avantage de vous mettre au courant de son contenu, si vous le voulez bien.

En attendant, je reste toujours votre tout dévoué. X.

II

Du Valais, le 27 décembre 1887.

Extrait de mon journal. — Pendant ces deux jours, vacance pour la raison que le Conseil communal et la réunion des bourgeois vont occuper la salle d'école, car ils n'ont pas d'autre local lorsque les affaires publiques les obligent à s'assembler pour délibérer sur leurs intérêts. Au fond je n'en suis pas fâché, car je suis un peu en retard pour certains travaux préparatoires de l'école. Je vais donc profiter de ces deux jours pour me mettre au courant de ma besogne et expédier quelques correspondances qui traînent depuis longtemps.

A la tombée de la nuit, M. le Secrétaire du Conseil vint m'inviter à assister au petit souper traditionnel qui se donne chaque année à tous les fonctionnaires anciens et actuels de la commune. Voilà au moins, me disais-je, une aimable manière de témoigner de la reconnaissance à ceux qui se sont dévoués à la chose publique. Quand je me vis au milieu de cette assemblée d'anciens magistrats à barbe et cheveux blancs, qui en imposaient autant par leur âge que par leur maintien grave et majestueux, je ne pus m'empêcher d'être saisi d'un sentiment d'admiration. Si on ne trouve plus en eux la vigueur et l'énergie de la jeunesse, ils ont par contre l'expérience et la sagesse, c'est pourquoi il est bon qu'ils se présentent de temps à autre en public avec les fonctionnaires en activité afin de continuer à diriger la boussole des administrateurs actuels.

Le repas était des plus simples et ne se composait à vrai dire que de pain et de fromage arrosé d'un vin généreux. Pendant ce temps on discuta des affaires communales et entre autres de certaines questions qui devaient figurer à l'ordre du jour à la séance des bourgeois du lendemain. Plusieurs membres prirent successivement la parole, mais toujours en patois, leur langue maternelle. Ces discours avaient certainement de la vigueur, à les entendre, et, je regrette de ne pas les comprendre assez bien pour en suivre le fil et pour pouvoir les apprécier.

La séance fut levée vers les neuf heures et demie. M. le syndic la clôtura par la récitation, à haute voix, des grâces; ce qui m'édifia profondément.

Le lendemain, tous les bourgeois se réunirent depuis les 8 heures

du matin jusqu'à la tombée de la nuit. La commune leur donne à manger et à boire et c'est là pour eux un jour de fête, un jour de réjouissance publique. On croira peut-être que ces fêtes sont dispendieuses. Eh bien, non, on n'y dépense que très peu. D'abord pour ce qui est du vin, la commune le possède elle-même, car elle est propriétaire de plusieurs vignobles qui lui permettent de régaler quelquefois dans l'année ses bourgeois. Pour ce qui est des travaux, ils se font en commun, et ces jours-là sont plutôt regardés comme des réunions de plaisir que comme des corvées, en sorte qu'à moins de force majeure, personne n'y manque. Comme dans la localité il existe une fanfare, elle est toujours de la partie, ou du moins un tambour la remplace. R.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION SCOLAIRE
et du Musée industriel.

Il nous est très agréable de donner ici chaque mois un petit bulletin où nos lecteurs peuvent constater avec nous les progrès incessants que fait l'Exposition scolaire de Fribourg.

Le nombre d'envois pour le mois de février, est de 18 supérieur à celui de janvier. Il est donc de 59, ce qui porte à 100, le nombre total depuis le 1er janvier 1888. C'est un chiffre que nous n'aurions jamais osé espérer.

Comme nos lecteurs le verront par l'examen de la rubrique spéciale « Nouveaux envois », les collections se sont augmentées d'une quantité d'ouvrages pour l'enseignement professionnel, d'ouvrages de pédagogie, et de classiques des meilleurs que nous ayons jamais vus. — Une Commission d'experts a été nommée en janvier dernier. Elle se compose, à ce jour, de 16 professeurs ou instituteurs, et des plus compétents dans les différentes matières qui leur ont été réparties. Le *Bulletin* publiera à partir de ce numéro leurs appréciations.

M. Haaf, droguiste, à Berne, nous a adressé pour une collection de 53 produits chimiques pour un laboratoire pouvant servir amplement pour une Ecole secondaire. On nous a annoncé également l'envoi d'une machine pneumatique, d'un cabinet de physique pour école secondaire ou professionnelle, d'un appareil pour les projections lumineuses, etc. La librairie Ebner et Seubert, à Stuttgart, nous a aussi fait don de 16 ouvrages dont le prix varie entre 18 et 200 fr. La librairie Gotthold, à Kaiserslautern, nous a adressé 6 magnifiques cartes. Nos chaleureux remerciements.

La Bibliothèque a reçu un don assez précieux de M. Wicht, Rd chapelain de Corserey, et une collection considérable d'ouvrages pédagogiques de M. Horner, président de notre Comité. M. le prof. Grangier, à Fribourg, nous a aussi remis toute une série des plus anciennes cartes de notre pays. Qu'ils reçoivent ici nos plus sincères remerciements. Nous souhaitons que ces généreux donateurs trouvent de nombreux imitateurs.

Le *Rapport de l'Exposition* qui a été joint au dernier numéro du *Bulletin* a été expédié aussi à tous les donateurs de notre institution. Il a eu pour effet de provoquer de nouveaux envois, ce dont nous sommes heureux. Les musées pédagogiques de Madrid, de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles, de South Kensington nous ont encouragés, et nous ont envoyé leurs diverses publications.